



OFFICIER DE SAPEUR-POMPIER CNPE PALUEL



Groupement Prévision et aménagement du territoire



CNPE Paluel
Hameau de Conteville
76 450 PALUEL

Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ;
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;
Protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Dimensionnement du Groupement Prévision et aménagement du territoire 6 services ;
25 agents.

Missions du Groupement Prévision et aménagement du territoire

Etudes et analyse des risques ;
Etudes et prescriptions en matière de sécurité dans le cadre de manifestations publiques ;
Conseil auprès des élus (RDDECI, plans locaux d'urbanisme,..) ;
Conception, réalisation et diffusion de plans de secours ;
Développement d'une démarche d'amélioration continue (connaissance des risques, exercices,...).

Liaisons hiérarchiques

N+1 : CNPE : Chef de la « mission sûreté qualité » du CNPE.
N+1 : SDIS 76 : Officier coordinateur des OSPP.
N+2 : SDIS 76 : Chefferie du groupement Prévision et aménagement du territoire.

Liaisons fonctionnelles

SDIS 76 : Sous-direction anticipation et action, le conseiller technique risques radiologiques, officier OSPP du CNPE Penly.
CNPE : Chef de la « mission sûreté qualité » du CNPE, le chargé incendie du CNPE, l'équipe de direction du CNPE, le responsable national de la cellule incendie de la direction de la production nucléaire, son homologue du CNPE Penly.

Missions principales

- Promouvoir, organiser et animer le développement des relations entre le CNPE de Paluel et le service d'incendie et de secours afin d'assurer en cas de sinistre ou d'incident particulier, la meilleure complémentarité possible entre les intervenants ;
- Collaborer et veiller à la cohésion des autres mesures sur le site de Penly avec l'officier mis à disposition sur ce site ;
- Mettre en œuvre la doctrine incendie commune aux deux sites (voir ITOP CNPE) ;
- Organiser la formation et le recyclage des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires aux risques liés à l'exploitation des CNPE ;
- Encadrer et adapter la formation des équipes opérationnelles des CNPE ;
- Participer à l'organisation des exercices incendies ou sanitaires internes au CNPE ou communs CNPE/SDIS ;
- Participer aux réunions CNPE/SDIS dans le cadre des plans de prévision, des bilans et des retours d'expérience ;
- Participer activement à la mise à jour des études de risques et des plans d'établissements répertoriés en liaison avec les acteurs des groupements opérations et prévision et aménagement du territoire du Sdis ;
- Participer au réseau des officiers de sapeurs-pompiers des CNPE dans le cadre des groupes de travail nationaux (procédures opérationnelles,...) ;
- Participer à l'animation comme expert technique à la commission sur la maîtrise du risque incendie et explosion (CMRIE) du CNPE ;

- Assurer le reporting et le suivi des indicateurs de partenariat.

Missions secondaires

Rôle d'assistance et de conseil comme :

- Donner son avis technique concernant les travaux d'amélioration continue des plans de secours incendie, accident et PUI ;
- Donner son avis technique concernant les travaux d'analyse des risques incendie sur les différents chantiers et bâtiments des sites ;
- Ne jamais engager la responsabilité du Sdis en signant tout document interne au CNPE ;
- Former spécifiquement au risque incendie les agents effectuant les visites de chantier et les chefs de travaux ;
- En cas d'intervention vous apporterez sur place ou à distance votre expertise au CODIS et au COS, mais aussi aux responsables d'intervention du CNPE. Vous serez également facilitateur de la collaboration entre les 2 structures.

Emploi opérationnel (SP)



Emplois opérationnels : sont définis par le chef de corps en fonction des unités de valeur détenues par l'agent et des nécessités de service.

Filières et plages de grades du poste

SPP

Lieutenant 1^{ère} classe à commandant

Formations et diplômes

Titulaire spécialités RCH 3 et RAD 3 ;
Solide expérience en unité opérationnelle ;

Connaissances

Textes afférents à la sécurité ;
Du milieu industriel.



Savoir-faire

Aptitude à l'encadrement – sens des responsabilités et du commandement ;
Maîtrise des outils informatiques ;
Capacité d'analyse et d'anticipation ;
Autonomie et esprit d'initiative.

Savoir-être

Qualités pédagogiques et relationnelles.



Encadrement

Néant

- Word, Excel, Access, PowerPoint
- Logiciel de gestion de courriers
- Logiciel financier
- Logiciel métier
- Logiciel technique
- Logiciel graphique



- Effets d'habillement
- Logement de fonction
- Véhicule de service (Prise en charge par EDF)
- Téléphone portable
- Ordinateur portable / tablette
- Badge d'accès
- Carte de pointage
- Badge télépéage



Temps complet ;
Régime de travail SHR ;
Poste éligible au télétravail ;
Mise à disposition, pour une période de 3 ans renouvelable une fois, auprès du centre nucléaire de production électrique (CNPE) de Paluel.



Moyens informatiques et bureautiques.



Rémunération (selon la délibération du CASDIS en vigueur)

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire

Prise en charge de 50% du loyer (hors charges) dans le cadre d'une convention d'occupation précaire

Complémentaire santé : participation aux contrats labellisés

Prévoyance : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

Œuvres sociales : Action sociale

N° du poste :
1215

MAJ : 29/03/2024

PB : Oui Non



- Voie statutaire
- Voie contractuelle (durée réglementaire maximale) :



Chef(fe) de groupement prévision et aménagement du territoire
02.35.56.11.41